

### Questions orales

avec le parti libéral. Est-ce là le genre de critères auxquels les entreprises de services doivent répondre pour espérer bénéficier de l'aide du gouvernement?

**L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale):** Madame le Président, à en juger par les questions que nous pose l'opposition officielle depuis deux semaines, j'ai l'impression qu'elle voudrait que la société Maislin fasse faillite. En tant que député, je trouve une telle attitude inacceptable et je suis désolé que les députés n'attachent pas plus d'importance au problème des emplois en jeu. Je pensais pouvoir m'attendre à mieux de leur part en ce domaine.

#### LE NOMBRE D'EMPLOIS À LA SOCIÉTÉ MAISLIN

**M. Doug Lewis (Simcoe-Nord):** Madame le Président, je voudrais moi aussi poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Nous avons tous dans notre circonscription des entreprises de camionnage qui toutes ont besoin d'aide. Le seul problème, malheureusement, c'est qu'une seule y a droit.

En début de semaine, le ministre nous a dit que beaucoup de sociétés de camionnage comme Maislin connaissent des difficultés financières. Seulement, Maislin est la seule qui va bénéficier de l'aide du gouvernement, apparemment à cause du nombre de salariés qui ainsi ne seront pas mis au chômage. Le ministre pourrait-il nous dire si effectivement, sur les 2,000 emplois dont son prédécesseur a parlé dans son communiqué de presse du 31 juillet, il n'en reste plus que 800?

**L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale):** Madame le Président, je vais devoir m'informer à ce sujet. Je fournirai les chiffres exacts au député.

#### LA SITUATION FINANCIÈRE DE MAISLIN

**M. Doug Lewis (Simcoe-Nord):** Madame le Président, en début de semaine, le chef de l'opposition a demandé au ministre de se renseigner au sujet de la santé financière de la société Maislin et de nous rendre compte de ses recherches. On a pu lire dans la presse que la société Maislin remet chaque mois et chaque trimestre des bilans à son ministère. Le ministre pourrait-il donc nous dire dans quelle situation financière se trouve la société Maislin, quels ont été ses profits ou ses pertes au cours du dernier trimestre de 1982 afin que les députés et les contribuables qui ont renfloué la société Maislin sachent exactement quelle est sa situation?

**L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale):** Madame le Président, le député est un comptable agréé et j'ai beaucoup de respect pour cette profession. En tant que comptable agréé justement, il sait que la loi oblige la société Maislin à publier chaque année un bilan que tous les Canadiens peuvent examiner.

#### ON DEMANDE AU MINISTRE DE RENSEIGNER LA CHAMBRE SUR LES COMMUNICATIONS AVEC MAISLIN

**L'hon. Erik Nielsen (chef de l'opposition):** Madame le Président, selon un article du *Financial Post* paru aujourd'hui, voici ce qu'aurait dit un porte-parole gouvernemental:

Nous sommes en communication presque quotidienne avec la société et nous rencontrons ses représentants à peu près deux fois par mois . . .

Dans ce cas, le ministre est certainement en mesure de nous dire si cette compagnie subit continuellement des pertes. Pourquoi hésite-t-il à informer la Chambre de l'état de santé des 34 millions de dollars que les contribuables ont investis dans cette société?

**L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale):** Madame le Président, le chef de l'opposition officielle ne peut pas ignorer que Maislin est une entreprise du secteur privé. Ses valeurs sont cotées à la Bourse et la loi l'oblige à déposer un bilan financier. Le député possède assez d'expérience pour le savoir. Il ne serait pas convenable, en ma qualité de ministre, que je m'occupe de dévoiler les états financiers d'entreprises qui sont elles-mêmes tenues de ce faire, en vertu, je crois, de la loi sur les corporations canadiennes.

**M. Nielsen:** Madame le Président, je ne demande pas au ministre de déposer dès maintenant des bilans financiers. Je donne simplement suite aux questions qui ont été posées hier et aujourd'hui. Il me semble que le ministre doit suffisamment s'intéresser au sort des 34 millions de dollars provenant de l'argent des contribuables pour qu'il s'informe de la stabilité de cette entreprise. Il fait de l'obstructionnisme en répondant de la sorte.

#### LES PERTES DE LA SOCIÉTÉ

**L'hon. Erik Nielsen (chef de l'opposition):** Madame le Président, l'auteur de cet article du *Financial Post* poursuivait en ces termes:

Certes, les porte-parole gouvernementaux ne manquent pas de préciser qu'ils suivent de près les activités de la société . . .

Cela étant, pourquoi le ministre se refuse-t-il à nous renseigner sur les pertes mensuelles de l'entreprise? A mon avis, il sait bien à quoi se chiffrent ces pertes, mais il refuse d'en informer les contribuables qui ont déboursé 34 millions pour renflouer la société.

**L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale):** Comme je l'ai dit l'autre jour au député, madame le Président, nous suivons très attentivement ce dossier à cause non seulement des garanties que le gouvernement a fournies mais aussi à cause des emplois. Je crois par ailleurs lui avoir expliqué qu'on ne saurait répondre à toutes les questions concernant le potentiel financier d'une société dont les actions sont cotées à la Bourse. Car, on risquerait ainsi de compromettre l'avenir de la société et les emplois qu'elle procure soit directement soit indirectement.